

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT



MINISTRE DE LA
SANTÉ

01 BP 6633 OUAGA 01
Tél. : (226) 25 37 57 38/39/40
Fax : (226) 25 37 57 42
Site web: www.fasobaara.bf
e-mail: faso.baara@fasonet.bf

BURKINA FASO

Unité- Progrès - Justice

Avis d'appel d'offres n° : 2016/005/AONO/FASO BAARA SA

Date de l'avis : 07 avril 2016

Financement : Reliquats sur budget antérieur

Objet : Normalisation de quatre (04) formations sanitaires en Centre de Santé et de Promotion Sociale (CSPS)

1. Le Ministère de la Santé, a prévu au titre des reliquats sur budgets antérieurs, des crédits pour la normalisation de quatre (04) formations sanitaires en Centre de Santé et de Promotion Sociale (CSPS).
2. Par convention de Maîtrise d'Ouvrage Déléguée, le Ministère de la Santé a confié à l'Agence Faso Baara S.A la réalisation de ces travaux.
3. Dans ce cadre, le Directeur Général de l'Agence Faso Baara S.A lance un appel d'offres national ouvert pour les travaux de normalisation de quatre (04) formations sanitaires en Centre de Santé et de Promotion Sociale (CSPS).
4. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les entreprises ou groupements d'entreprises qualifiées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension, et en règle vis-à-vis de l'Administration de leur pays d'établissement ou de base fixe.
5. Les ouvrages à réfectionner dans le cadre du présent appel d'offres se composent d'un (01) lot unique se définissant comme suit :

Régions Sanitaires	Districts Sanitaires	Localités	Délais
DRS Centre Est	DS Koupela	Tansobtinga	05 mois
	DS Ouargaye	Dagokom	
		Dogtenga	
	DS Pouytenga	Secteur 3 de Pouytenga	

6. Le délai d'exécution des travaux ne devrait pas excéder le **délai mentionné ci-dessus**.
7. Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le Dossier d'Appel d'Offres dans les bureaux de l'Agence Faso Baara S.A sise à Ouaga 2000, 01 BP 6633 Ouagadougou 01 Tél. : 50 37 57 38 / 39 / 40.
8. Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, devra acheter le Dossier d'Appel d'Offres à l'Agence Faso Baara S.A sise à Ouaga 2000, 01 BP 6633 Ouagadougou 01 Tél. : 50 37 57 38 / 39 / 40 à partir du **mercredi 13 avril 2016 à 09 heures** moyennant le paiement d'un montant non remboursable de 150 000 FCFA.

9. Les offres présentées en un original et deux copies, conformément aux Instructions aux Soumissionnaires, devront parvenir ou être remises à l'Agence Faso Baara S.A sise à Ouaga 2000, 01 BP 6633 Ouagadougou 01 Tél. : 50 37 57 38 / 39 / 40, au plus tard le vendredi 13 mai 2016 à 09 heures.

Les plis seront ouverts en séance publique en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister le vendredi 13 mai 2016 à 09 heures, à l'Agence Faso Baara S.A sise à Ouaga 2000, 01 BP 6633 Ouagadougou 01 Tél. : 50 37 57 38 / 39 / 40

En cas d'envoi de l'offre par la poste ou autre mode de transmission, l'Agence Faso Baara S.A ne pourrait être tenue responsable de la non réception de celle-ci.

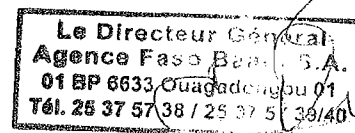
Il est exigé des soumissionnaires une garantie de soumission délivrée par une banque, un établissement financier agréé ou une institution de micro-finance agréée d'un montant de 6 000 000 FCFA.

10. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai maximum de 120 jours, à compter de la date de remise des offres.

11. Une brève description des critères de qualification auxquels les soumissionnaires doivent satisfaire est mentionnée ci-après :

- Avoir réalisé avec succès en tant qu'entrepreneur principal au moins **deux (02)** projets similaires au cours des **cinq (05)** dernières années ;
- Disposer du matériel et du personnel nécessaire pour l'exécution des travaux conformément aux prescriptions des Données Particulières du Dossier d'Appel d'Offres ;
- Fournir une attestation de ligne de crédit délivrée par une banque, un établissement financier agréé ou une institution de micro-finance agréée d'un montant de 16 000 000 FCFA.
- Avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen minimum au cours des cinq (05) dernières années ou depuis la date de création d'un montant de 200 000 000 FCFA.
- Pour ce faire, les soumissionnaires joindront à leur offre les chiffres d'affaires des cinq (05) dernières années ou depuis la date de création certifiés par les services des impôts.

Le Directeur Général



Saïdou OUEDRAOGO
Chevalier de l'Ordre National